

© Compte-rendu des délibérations séance du 19/07/2011. ©

L'an 2011 et le 19 JUILLET à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre de six (6) dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DELAMOTTE Jacky Maire.

Présents : M. DELAMOTTE Jacky, Maire, Mmes : DODDS Jennifer, JOLY Thérèse, MM : HEINDEL Michel, GRUJARD Marc, DIDIER Gilles, MARCHAL Patric.

Excusé : Mr CEVALTE Jérôme

Absent : Mr DARGENT Hervé

Votants : 6

Date de la convocation : 12/07/2011

Date d'affichage : 23/07/2011

Secrétaire : Elue à l'unanimité : DODDS Jennifer

1 - REFECTION ROUTE DE VILLOTTE

Un appel d'offres a été lancé sur le portail de l'association des Maires, selon la procédure MAPA du 08/06/2011 au 02/07/2011.

7 entreprises ont demandé à recevoir le dossier de consultation mis en place par la DDT de Vittel dans le cadre de l'ATESAT.

Seules 6, ont répondu à l'offre. La commission d'appel d'offres réunie le 06/07 a procédé à l'ouverture des plis :

- Ets Paul CALIN de Harchéchamp = 88 555 € HT
- Ets Pierre VOIRIOT de Landaville = 92 410 €
- Sté EIFFAGE de Epinal = 108 645,28 €
- Sté COLAS EST de Thaon lès Vosges = 89 884 €
- Ets TRAPDID BIGONI de St Nabord = 96 965 €
- Sté SRE de Charmes = 97 729,96 €

Selon les critères de compétitivité retenue par la commission, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition des Ets CALIN

2 – DELEGATION AU MAIRE DANS LE CADRE DES MAPA

Après en avoir délibéré, le CM donne délégation au Maire pour signer les marchés à procédure adaptée (jusqu'à 90 000 €), après ouverture des plis et proposition de la commission d'appel d'offres.

3 – CONTRAT D'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

Depuis l'installation des nouveaux extincteurs en 2008, il n'y avait pas eu de vérification. Monsieur le Maire a fait appel dernièrement aux Ets HASS pour une vérification annuelle.

La société propose un contrat de maintenance pour 9 extincteurs au prix de 153 € HT qui est accepté à l'unanimité par le CM

4 – COMPTE RENDU DIAGNOSTIC ENERGETIQUES

Lors de la dernière réunion, le CM a autorisé Monsieur le Maire à faire effectuer un diagnostic énergétique pour les 2 logements communaux.

Mme Anne DE RUNZ de Vittel a procédé à ce diagnostic dont détail est donné aux membres du CM qui prend acte de la mauvaise qualité énergétique des deux logements et notamment de celui du rez de chaussée

5 - EXPLOITATION DES COUPES 2011/2012

Le Maire informe le Conseil qu'il a signé un contrat ONF pour la trituration.

A L'unanimité, le Conseil autorise le Maire à choisir les bûcherons et débardeurs chargés d'exploiter les coupes et la trituration au cours de l'hiver 11/12 dans le meilleur intérêt de la commune.

6 – DIVERS

- Un lot de chêne invendu aux adjudications a été vendu pour 5 500 €.
- Le battant de la grosse cloche va être démonté et réparé en atelier par les Ets FROTEY ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 30